Déclaration de tir de nuit du sanglier avec source lumineuse

(Autorisé par le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2021-2027 pour le département de la Moselle, conformément à l'Arrêté Préfectoral n° en date du/2021)

Document à compléter et à adresser obligatoirement avant toute action de tir de nuit avec source lumineuse à :

M le Maire de la commune de

Fédération Départementale des

ONF (si lot domanial):

Chasseurs de la Moselle 1 rue de la Passotte CS75821 – 57078 METZ-Cedex 3 ou par mail : info@fdc57.org ou site internet : www.fdc57.org	Illange Adresse: ERue de la Moselle Code Postale: 57970	- Agence de Moselle-Est : 1 rue Thomas Edison 57000 METZ Ou - Agence de Moselle-Ouest : 24, route de Phalsbourg BP 30155
	Ville: Illange	57403 SARREBOURG Cedex
Je soussigné (nom-prénom)?.\.0\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.	JESANA Jean-Luc	- Amicale du KOLLOT
Lot n°: 55.78 communal réserve domanial (cocher la case correspondante)		
Demeurant Mairie d'Illange 2 Rue de la Moselle		
57970° Illange		
Afin de réguler les populations de sangliers, je déclare pratiquer le tir de nuit avec source lumineuse, conformément à la réglementation en vigueur, sur les secteurs suivants :		
·		
<u> </u>		
	· ·	
Je vous prie de bien vouloir noter que	e je réaliserai ces actions du :/\0 / 94 /2	2024 au 011.0212025
Veuillez agréer, Monsieur, l'expression	on de mes sentiments les meilleurs.	
F S	ait à : Illange ignature (obligatoire) :	Le M, 04, 2024